

## du SCoT Livradois-Forez



### Le mot du Président de la Formation SCoT

Un Schéma de Cohérence Territoriale, ou SCoT, est un outil pour la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de planification intercommunale.

Le SCoT Livradois-Forez regroupe 12 intercommunalités, de l'est du département du Puy-de-Dôme, en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Forts de leurs expériences de travail en commun, les élus ont décidé d'unir leurs efforts pour mener une politique globale dont l'objectif est d'assurer un développement cohérent et réaliste, d'un territoire situé en grande partie dans le Parc naturel régional Livradois-Forez.

Comment conforter l'attractivité du Livradois-Forez ? Quelle politique en matière d'urbanisme et de logement ? Comment organiser les déplacements ? Comment préserver nos paysages et nos patrimoines remarquables ?

Pour organiser les grands équilibres territoriaux, nous devons nous appuyer sur la recherche de complémentarités et de solidarités entre les différents espaces qui composent le territoire.

**Yves FOURNET FAYARD**

Président de la Formation SCoT  
du syndicat mixte du Parc naturel régional  
Livradois-Forez  
Maire de Vertolaye

### Qu'est-ce qu'un SCoT ?

#### Un Schéma de Cohérence Territoriale

Un SCoT est une démarche de planification ayant vocation à harmoniser et coordonner les projets des communes et des intercommunalités à l'échelle d'un ou plusieurs bassins de vie. Il doit permettre aux élus de partager une culture commune et une vision d'ensemble du territoire afin d'aboutir à des décisions collectives.

Le SCoT traduit donc une vision partagée et cohérente en matière d'aménagement et de développement durable.

Un SCoT fixe un cadre général pour répondre aux questions relatives au développement économique, à l'aménagement de l'espace, à l'équilibre social de l'habitat, aux transports ainsi qu'aux équipements et services, dans un environnement préservé et valorisé.

#### Un document « intégrateur »

Depuis la loi du 10 juillet 2010, dite loi Grenelle, portant Engagement National pour l'Environnement, et la loi ALUR du 14 mars 2014 (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), le rôle intégrateur d'un SCoT a été renforcé.

Celui-ci doit donc être compatible ou prendre en compte les dispositions des documents de rang supérieur (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, charte de Parc naturel régional, Schéma Régional de Cohérence Écologique).

Il constitue également le cadre commun pour la mise en cohérence des différents documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux, Programmes Locaux de l'Habitat, Cartes Communales...).

# Quel est le contenu d'un SCoT ?

Un SCoT est élaboré en trois grandes étapes et se définit au travers de plusieurs documents.

## 1. Le rapport de présentation

Il comprend :

- Le diagnostic socio-économique et l'état initial de l'environnement. Ces documents dressent l'état des lieux et les principales évolutions à venir du territoire. Ils doivent servir de fondement aux choix retenus par les élus.
- La justification des choix retenus pour l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables.
- L'évaluation environnementale qui permet d'analyser les incidences notables de la mise en œuvre du projet sur l'environnement.

## 2. Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Ce document fixe les grands principes et les axes stratégiques pour l'aménagement du territoire, avec pour objectif de concilier développement économique, social et préservation des ressources.

## 3. Le document d'orientations et d'objectifs (DOO)

Il énonce et définit les prescriptions, les recommandations et les mesures à prendre en compte dans les documents locaux d'urbanisme, ainsi que dans les principales opérations d'aménagement (Zones d'Aménagements Concertées, lotissement de plus de 5000 m<sup>2</sup>...).



# Quel est le territoire du SCoT Livradois-Forez ?

Le périmètre du SCoT Livradois-Forez, approuvé par arrêté préfectoral le 10 avril 2015, regroupe un ensemble d'intercommunalités ayant décidé de mettre en commun leurs efforts pour mener une politique globale d'aménagement et qui ont déjà fait preuve de leur capacité à travailler ensemble à l'échelle du Livradois-Forez.

### Le SCoT Livradois-Forez

Un territoire regroupant en 2016 ...

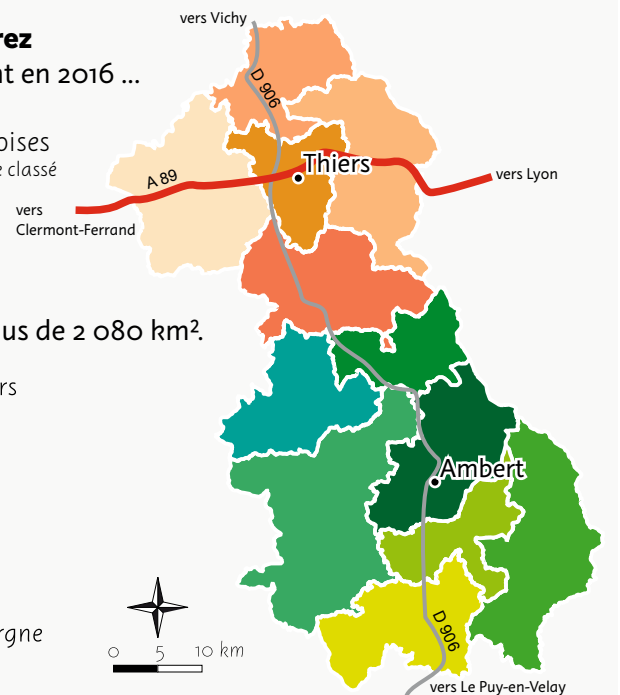
102 communes puydômoises  
(dont 84 situées dans le périmètre classé «PNR Livradois-Forez»)

12 intercommunalités

85 500 habitants

... sur un territoire de plus de 2 080 km<sup>2</sup>.

- Entre Allier et Bois Noirs
- Entre Dore et Allier
- Thiers Communauté
- Montagne Thiernoise
- Pays de Courpière
- Pays de Cunlhat
- Pays d'Olliergues
- Haut Livradois
- Pays d'Ambert
- Pays d'Arlanc
- Livradois Porte d'Auvergne
- Vallée de l'Ance



## Spécificités du territoire

Le Livradois-Forez occupe une place singulière dans le territoire Auvergnat-Rhône-Alpin. Ses spécificités sont celles d'un espace au cœur des enjeux du développement durable et des mutations territoriales :

- Forte valeur patrimoniale du territoire classé en quasi-totalité « Parc naturel régional ».
- Singularité au sein de l'espace auvergnat avec un équilibre entre espace rural, bourgs et petites villes.
- Espace riche d'un tissu d'entreprises et de savoir-faire industriels et artisanaux.
- Territoire à l'interface du phénomène de métropolisation (Clermont-Ferrand/Lyon/Saint-Étienne).
- Place stratégique au sein de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.

# Qui élabore le SCoT Livradois-Forez ?

## Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez et les communautés de communes du territoire...

Courant 2015, les 12 communautés de communes ont transféré leur compétence SCoT au syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, qui est donc chargé de l'élaboration et du suivi du SCoT Livradois-Forez.

### La mission d'animation

Depuis septembre 2015, le syndicat mixte du Parc s'est doté d'une mission en charge de l'élaboration du SCoT Livradois-Forez. Celle-ci a vocation à assurer la bonne implication des élus, des techniciens et des partenaires dans la rédaction de ce document stratégique. Le SCoT doit permettre d'impulser une dynamique collective au service du territoire, qui s'inscrit dans le temps et qui se traduira par le suivi, la mise en œuvre et l'animation de ce projet de territoire.

Contact : Clémentine LHUILLIER - courriel : [c.lhuillier@parc-livradois-forez.org](mailto:c.lhuillier@parc-livradois-forez.org)

## ... avec une gouvernance élargie...



### La Formation SCoT

**Le portage politique** de la démarche est assuré par la « Formation SCoT » du syndicat mixte qui regroupe deux délégués par communautés de communes, soit 24 délégués. Cette instance est un espace de débat et de validation politique, chargée d'arrêter et d'approuver par délibération les grandes étapes du projet.



### Le Comité de Pilotage

**Le pilotage stratégique** est assuré par le « Comité de pilotage du SCoT », chargé d'assurer le suivi politique régulier du projet, de proposer les orientations et de rendre les arbitrages courants au fur et à mesure de l'élaboration du projet.

Le Comité de pilotage est composé notamment des délégués de la Formation SCoT, du Président et des Vice-présidents du syndicat mixte du Parc, des représentants de l'État (DDT63, DREAL, DRAAF, Sous-Préfectures...), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département du Puy de Dôme, des Chambres consulaires (CCI, Chambre départementale d'Agriculture, Chambre de Métiers et de l'Artisanat) et d'un représentant du Conseil de développement du Pays Vallée de la Dore...



### Le Comité Technique

**Le portage technique** est assuré par le « Comité technique du SCoT ». Cette instance est l'espace de réflexion et de production garant de la vision transversale du SCoT et de son articulation avec les politiques supra-territoriales (schémas régionaux notamment) et infra-territoriales (plans locaux d'urbanisme), les SCoT voisins, les organisations urbaines périphériques (agglomérations...), les projets et démarches intercommunales du territoire.

Le Comité technique regroupe des techniciens et agents du syndicat mixte du Parc, des 12 EPCI, des communes de Thiers, Ambert, Courpière, Lezoux et des services de l'État (DDT 63 et DREAL).



## ... en faisant appel à une expertise extérieure ...

Deux bureaux d'études (Écovia et Planèd) ont été recrutés en décembre 2015. Le bureau d'études Planèd accompagne le syndicat mixte du Parc dans l'élaboration du diagnostic, du projet d'aménagement et de développement durables et du document d'orientations et d'objectifs.

Le bureau d'études Écovia est en charge de l'élaboration de l'état initial de l'environnement et de l'évaluation environnementale.



## ... en impliquant les citoyens ...

L'élaboration du SCoT fait l'objet d'une concertation associant les habitants, les associations locales et les acteurs socio-économiques concernés.

Le suivi de l'élaboration du SCoT et les différents documents seront largement partagés, au travers de la mise à disposition des documents, de réunions publiques, d'un site internet et d'ateliers thématiques.

Une fois le projet arrêté, il fera l'objet d'une enquête publique, pendant laquelle les citoyens pourront à nouveau s'exprimer sur son contenu. Il pourra ensuite être définitivement approuvé par la Formation SCoT.

## .... et les partenaires.

D'autres collectivités et partenaires publics conçoivent des projets pour ce territoire et nourrissent des attentes quant à son aménagement et son développement. Ils sont donc associés tout au long de l'élaboration du schéma.

Pour le SCoT Livradois-Forez, les **Personnes Publiques Associées (PPA)** sont notamment : l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Puy-de-Dôme, les Chambres Consulaires, ... D'autres partenaires ou des experts seront sollicités tout au long de la démarche en fonction des sujets traités.

## Quelles sont les grandes étapes du projet ?

2015	Lancement du projet
21 janvier 2015	Prise de compétence SCoT par le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez
10 avril 2015	Définition du périmètre du SCoT Livradois-Forez (arrêté préfectoral)
3 juillet 2015	Délibération de prescription pour l'élaboration du SCoT Livradois-Forez
1 <sup>er</sup> septembre 2015	Recrutement d'une chargée de mission SCoT
De septembre à décembre 2015	Préparation et lancement de la mission d'élaboration du SCoT Livradois-Forez

1 <sup>er</sup> semestre 2016	Diagnostic
<ul style="list-style-type: none"><li>- Élaboration du diagnostic socio-économique</li><li>- Élaboration de l'état initial de l'environnement et de l'évaluation environnementale</li><li>- Définition des enjeux du territoire</li></ul>	

2 <sup>ème</sup> semestre 2016	PADD
<b>Projet d'Aménagement et de Développement Durables</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Définition de la stratégie politique d'aménagement et de développement des élus</li></ul>	

1 <sup>er</sup> semestre 2017	DOO
<b>Document d'orientations et d'objectifs</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Traduction du PADD, en prescriptions et objectifs. Il est opposable aux documents d'urbanisme locaux.</li></ul>	

2 <sup>ème</sup> semestre 2017	Rapport de présentation et arrêt du projet
<ul style="list-style-type: none"><li>- Recueil des avis</li><li>- Enquête publique</li></ul>	

2018	Approbation du SCoT
------	---------------------